Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20210414-D2021-2-21-DE Date de télétransmission : 26/04/2021 Date de réception préfecture : 26/04/2021

COMMUNE DE JUSSAC

délibération : D_2021_2_21 **SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021**

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Data de convecation de la 00 Auril 2001

Présents: 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants: 18

<u>Présents</u>: Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment

convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous

présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Objet : Acquisition d'une balayeuse d'occasion

Pouvoirs:

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s):

Excusé(s): Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame

ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Monsieur le Maire informe le Conseil Muncipal qu'il devient necessaire d'acquérir un véhicule type balayeuse répondant aux besoisn des services techniques de la commune.

Une commune du Cantal met en vente une balayeuse d'occasion pour 9000€.

Monsieur le Maire propose de se porter acquéreur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition d'une balayeuse d'occasion pour \$000 €;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous document se rapportant à l'affaire,

- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2021.

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Au registre sont les signatures,

Le Maire,

Jean-François RODIER